**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**CORONAVIRUS ET RETRAITES : AGE Europe, BETTER FINANCE et le CFA Institute appellent à des mesures pour protéger les cotisations de retraite, l'épargne-retraite et les prestations de retraite**

**Bruxelles, 23 avril 2020** - Les mesures sanitaires, de quarantaine et de distanciation sociale prises pour lutter contre l’actuelle pandémie de Covid-19 font payer un lourd tribut aux économies du monde entier. Cette stratégie absolument indispensable, associée à une relance monétaire et budgétaire sans précédent, aura des répercussions économiques durables – une conséquence de la fermeture soudaine et légalement imposée de nos économies.

Au lendemain de la crise financière, les gouvernements avaient contracté de nouvelles dettes pour tenter de relancer la croissance. Les banques centrales ont fait tourner la planche à billets à une allure inédite, faisant gonfler leurs bilans ces dernières années[[1]](#footnote-1) sous l’effet des mesures d’« assouplissement quantitatif » ou de « politique monétaire non-conventionnelle ». Les citoyens ordinaires, les investisseurs particuliers et les épargnants de retraite ont finalement payé l’addition et il est probable que ce soit à nouveau le cas.

Les gouvernements nationaux, les institutions européennes et les banques centrales ont pris la décision d’intervenir pour tenter d'atténuer l’impact économique de la Covid-19 en lançant des mesures et des plans de relance fiscale et monétaire encore plus vastes et plus ambitieux.[[2]](#footnote-2) Le 19 mars 2020, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé un programme d’achats d’urgence face à la pandémie[[3]](#footnote-3) doté d’une enveloppe de 750 milliards (venant s’ajouter à une première enveloppe de 120 milliards annoncée le 12 mars[[4]](#footnote-4)) qui contribuera à soutenir les nombreuses initiatives mises en œuvre au niveau national dans les États membres de l'UE. Ce montant n'inclut pas les quelque 3 000 milliards d'euros dégagés via des opérations de refinancement de la BCE au taux d'intérêt historiquement bas de - 0,75 %. Il ne s’agit ici ni plus ni moins que d’une vaste subvention, déguisée mais directe, de la BCE aux banques européennes, puisque celles-ci gagneront en fait de l’argent en lui empruntant des milliards d’euros par an.

Hélas, comme ce fut le cas pour la crise financière, les épargnants et les petits investisseurs européens (c'est-à-dire les classes moyennes) risquent fort bien de payer une nouvelle fois le prix fort, de manière disproportionnée.

Cela nous amène au concept économique de *« répression financière »,* résultat des politiques mises en œuvre par les gouvernements et les banques centrales lors de la dernière crise et qui seront très probablement à nouveau déployées pour faire face à l’imminente crise économique provoquée par la Covid-19. Les gouvernements seront encore plus tentés de trouver des investisseurs qui achèteront des obligations à taux d'intérêt négatif ou très bas. L’approche de répression financière la moins visible pour y arriver consiste à inciter les banques centrales à acheter massivement des obligations d’État sur les marchés secondaires, par le biais des campagnes d'assouplissement quantitatif qui nous sont aujourd’hui familières. Les règles prudentielles aujourd’hui applicables aux établissements bancaires et aux assureurs peuvent de fait les pousser à acheter des titres à rendement négatif.

L’impact négatif sur les retraites sera quadruple :

* **Les régimes de retraite publics** obligatoires **(« *pay-as-you-go* » ou systèmes par répartition) seront mis encore à plus rude épreuve** en raison du risque d'une hausse sans précédent du chômage et d'une charge budgétaire accrue pour les États membres de l'UE. Leur rôle essentiel pour garantir des revenus suffisants à toutes les personnes âgées devrait être protégé, comme le recommande d’ailleurs le Groupe de haut niveau de l'UE sur les retraites.[[5]](#footnote-5)
* **Les marchés d'actions mondiaux et européens se sont effondrés** (au 14/04/2020, le MSCI World et le STOXX All Europe avaient perdu respectivement 18 % et 22 % par rapport au 14 février) et mettront probablement un certain temps à se redresser. Cette situation a un impact immédiat et direct sur la quasi-totalité des produits de retraite. À cela s’ajoute encore le fait que les gouvernements nationaux et la BCE appellent à présent à la suppression des dividendes, tout en autorisant les émetteurs d’actions cotées de tenir cette année leurs assemblées générales à huis clos, privant ainsi les actionnaires d’une série de leurs droits fondamentaux. Voilà pour les discours politiques qui prônent l’engagement actionnarial et la gouvernance d'entreprise !
* Dans ce contexte de taux d'intérêt historiquement bas (et parfois même négatifs), les vastes plans de relance budgétaire et monétaire lancés à la suite de la crise du coronavirus laissent clairement supposer que la **répression financière a encore de beaux jours devant elle et qu’elle s’aggravera même, les taux d'intérêt réels négatifs ou proches de zéro devenant la norme pour les nombreuses années à venir.**
* Cette création monétaire sans précédent, associée à des chaînes logistiques de plus en plus tendues, sera **vraisemblablement à l’origine d’une montée en flèche de l’inflation, ce qui érodera encore plus le pouvoir d'achat de l'épargne-retraite et des revenus**.

La bombe à retardement des retraites est déjà amorcée en Europe. Des études de BETTER FINANCE et de l'OCDE démontrent que les récents rendements réels des investissements à long terme étaient déjà trop souvent négatifs, et insuffisants pour garantir un revenu de remplacement suffisant à la retraite.[[6]](#footnote-6) Le **rendement réel (après inflation) des retraites va s'effondrer cette année,** principalement en raison des tensions sur les marchés boursiers mais aussi du taux d’intérêt très bas des obligations d'État. La situation s’aggravera encore dans un avenir proche à cause de la répression financière, d’autant qu’une reprise de l’inflation est également à craindre.

BETTER FINANCE avait déjà plaidé en faveur de l’adoption de plusieurs mesures visant à lutter contre la faiblesse généralisée des rendements réels à long terme de l'épargne-retraite dans l'UE - notamment via l’initiative d’Union des marchés de capitaux. Un rappel n’est pas inutile !

* **Faire en sorte que tous les usagers de services financiers aient accès à tous les marchés, y compris les marchés financiers.** Le CFA Institute a récemment publié une étude qui analyse comment les régimes à cotisations déterminées sont contraints de rechercher des rendements en se tournant vers des produits d’investissement privés assortis de risques tels que des déséquilibres en matière de liquidités et des rendements inférieurs aux attentes.[[7]](#footnote-7) Cela nécessite un retour sur le capital investi sous la forme soit de paiements de dividendes, soit d'augmentations du prix de l'action. Les dividendes sont essentiels à la pérennité de la plupart des régimes de retraite. Nous estimons dès lors que l'État ne doit pas interdire le versement de dividendes, sauf dans le cas d’une entreprise touchée de plein fouet par la crise du coronavirus, qui rencontre des problèmes de liquidités ou qui a bénéficié d’une aide publique d’urgence.
* **Mettre en place des programmes d'actionnariat salarié** dans les24 prochains mois, assortis de réductions d'impôts. Les dépenses de personnel sont actuellement la principale raison à l’origine de la baisse des liquidités des entreprises. Si de tels programmes étaient introduits immédiatement, une partie des salaires pourrait rester dans les caisses de l’entreprise, sous la forme d'apports en capital par les salariés. Assortis d’avantages fiscaux, ces programmes pourraient s’avérer efficaces.
* **Mettre fin aux conseils d’investissement impartiaux pour les produits de « détail » et limiter considérablement les « incitations »** dans la MiFid II et pour les produits d’investissement régis par la DDA. S’assurer que les conseillers financiers prennent leurs responsabilités et proposent des solutions d'investissement adaptées aux investisseurs particuliers, en remplissant leur devoir de diligence à l’égard des clients et en les conseillant au mieux de leurs intérêts.
* **Développer la culture financière**, non pas pour que les investisseurs particuliers puissent sélectionner les produits qui leur conviennent le mieux mais pour qu’ils puissent choisir le niveau de conseil le plus adapté. Les investisseurs particuliers n'ont pas les connaissances, l'éducation financière et le temps nécessaires pour avoir une parfaite compréhension des produits financiers extrêmement complexes qui leur sont proposés. Ils ne devraient pas avoir à le faire non plus.
* **Lutter contre le « greenwashing »** dans la conception et la promotion des produits d'investissement socialement responsable (investissements ESG – environnemental, social et de gouvernance).
* **Cesser de pénaliser les placements en actions à long terme** par rapport aux obligations souveraines dans les règles prudentielles.
* Les AES doivent faire appliquer le droit communautaire en garantissant aux investisseurs particuliers de l'UE un accès illimité aux produits d'investissement à faible coût tels que les actions, les obligations et les FNB indiciels.
* **Rétablir la communication standardisée des performances passées** (par rapport aux indices de référence des gestionnaires) et des coûts pour tous les produits d'investissement de détail.
* Veiller à ce que le futur PEPP (*Pan-European Personal Pension Product*, Produit paneuropéen d’épargne-retraite individuelle) soit réellement simple, sûr et efficace. Pour ce faire, les États membres de l'UE doivent également veiller à garantir, dans la mesure du possible, des règles du jeu équitables sur le plan fiscal.
* Les AES doivent améliorer et poursuivre la communication sur les coûts et les performances passées des produits d'investissement de détail.
* Les AES doivent créer une base de données accessible au public, permettant de comparer les produits de retraite.

Ces mesures – pour autant qu’elles soient prises en compte – seront essentielles, mais insuffisantes à elles seules pour faire face à cette crise sans précédent. Les décideurs politiques et les autres parties intéressées du secteur des retraites doivent concevoir des mesures de protection exceptionnelles, avant toute chose en faveur des citoyens-épargnants, pour garantir, aujourd’hui et dans un avenir proche, des revenus de retraite décents pour les citoyens de l'UE. BETTER FINANCE est prête à participer activement à ce processus nécessaire et urgent et à fournir à cette fin des informations et des éléments probants issus de nombreuses années de recherche.

À cet égard, rappelons que dans le passé, certains États membres garantissaient une augmentation annuelle minimale des rentes viagères versées par les produits de retraite afin de protéger les retraités de l'impact dévastateur de l'inflation sur le pouvoir d'achat leurs revenus de remplacement.

Aujourd’hui plus que jamais, BETTER FINANCE se doit de réitérer ses appels à une amélioration du rendement de l'épargne à long terme (de façon à protéger, au minimum, le pouvoir d'achat de cette épargne à vie au moment de la retraite). Après tout, comme l’a dit elle-même la Commission européenne, la **priorité est à une économie – et donc à des marchés de capitaux – au service des personnes.**

\*\*\*

Contact : Directeur de la communication ǀ Arnaud Houdmont ǀ +32 (0)2 514 37 77 ǀ houdmont@betterfinance.eu

1. Le montant de la dette publique de l’eurozone détenue par la BCE a augmenté de 146 % entre 2009 et 2019. Le bilan annuel consolidé de l’Eurosystème comprend les actifs et passifs des banques centrales nationales (BCN) de l'Eurosystème et de la BCE détenus en fin d'année vis-à-vis de tiers [: https://www.ecb.europa.eu/pub/annual/balance/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/pub/annual/balance/html/index.en.html)  [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www.investopedia.com/government-stimulus-efforts-to-fight-the-covid-19-crisis-4799723> [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.bruegel.org/2020/03/coronavirus-and-the-politics-of-a-common-fiscal-instrument/> [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://www.bruegel.org/2020/03/coronavirus-and-the-politics-of-a-common-fiscal-instrument/> [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://ec.europa.eu/transparency/regexpert/index.cfm?do=groupDetail.groupMeetingDoc&docid=38547> [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://betterfinance.eu/wp-content/uploads/PR-PENSIONS-INADEQUACY-25092019.pdf> [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://www.cfainstitute.org/en/advocacy/policy-positions/capital-formation-investing-pension-contributions-in-private-markets> [↑](#footnote-ref-7)